

Fiche métier : Animateur·trice Lecture

Définition métier

L'animateur.trice Lecture accueille, anime et encadre des groupes d'enfants en atelier lecture sur les temps périscolaires (pause déjeuner, ateliers de l'après-midi, ateliers du soir, centre de loisirs du mercredi après-midi) et extrascolaires (centres de loisirs pendant les vacances scolaires), dans le respect du projet éducatif territorial parisien et de la réglementation relative aux accueils collectifs de mineurs. Il.elle élabore le projet de l'espace lecture qui s'insère dans le projet pédagogique de l'accueil collectif de mineurs.

Activités principales

L'animateur.trice lecture est responsable de l'accueil et de l'animation d'un groupe d'enfants.

Il.elle veille, en toutes circonstances, au bien-être des enfants et à l'application des règles de sécurité lors des activités menées.

L'animateur.trice Lecture est responsable de l'espace lecture, notamment l'aménagement de l'espace, l'inventaire de son fonds et sa classification. Il.elle est référent pour l'utilisation de l'espace lecture et du fonds de livre Ville de Paris, qu'il s'agisse de la bibliothèque centre de documentation (BCD) en élémentaire ou de l'espace premiers livres en maternelle (EPL).

Il.elle pense et met en œuvre des activités autour de l'écrit et du langage, adaptée à l'âge des enfants dans le cadre du projet de l'espace lecture.

Il.elle est identifié(e) comme une personne ressource en langue écrite et orale pour l'équipe d'animation et, au-delà pour l'ensemble de la communauté éducative.

L'animateur.trice Lecture accueille et informe les parents des activités conduites. Il.elle peut être amenée à solliciter et valoriser l'implication des parents lors de certains projets.

Savoir-faire

- Pratiques de bibliothéconomie (gestion et d'organisation du fonds de la bibliothèque)
- Ecriture du projet d'animation et de fonctionnement de l'espace lecture
- Méthodes pédagogiques et techniques d'animation par la médiation du livre et de l'écrit
- Développement de partenariats avec les autres membres de la communauté éducative, les partenaires institutionnels et associatifs (bibliothèques municipales...)

Connaissances professionnelles

- Connaissance du fonds de livres de la Ville de Paris, connaissances sur la littérature de jeunesse
- Connaissance des différents publics accueillis
- Connaissance des finalités éducatives des activités proposées en espace lecture

Conditions d'exercice

- L'animateur.trice lecture fait partie de l'équipe d'animation. Il exerce ses activités conformément au planning de travail type, incluant des réunions de concertation organisées par le REV, la CASPE et les services centraux de la DASCO. Il peut être amené, dans le cadre de projets particuliers, à travailler sur le temps scolaire.

Outils de travail et moyens techniques

- Fonds de livres BCD ou EPL de la Ville de Paris
- Mobilier de bibliothèque, matériels et fongibles nécessaires à la conduite des ateliers
- Accès à internet, logiciels de bureautique

Responsabilités

- Sous l'autorité du directeur.trice de l'ACM et en lien avec la communauté éducative
- Responsabilité physique et éducative des enfants

Conditions d'accès

- La fonction d'animateur.trice Lecture est une spécialisation du métier d'animateur.trice (adjoint d'animation et d'action sportive de la Ville de Paris)
- Recrutement par les CASPE sur lettre de motivation et entretien
- Formation initiale au Centre Paris Lecture

Correspondance statutaire

- Adjoint.e d'animation et d'action sportive de la Ville de Paris (Catégorie C)